

DISPOSITIF EMPLOI D'ABORD

LE DÉPARTEMENT
VOUS SOUTIENT DANS
VOTRE DÉVELOPPEMENT
RESSOURCES HUMAINES



LE DISPOSITIF EMPLOI D'ABORD

Mis en place par le Département de l'Isère, Emploi d'abord est une démarche en 4 étapes :

ÉTAPE 1 : MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Comprendre vos valeurs, vos attentes et vos enjeux (environnement, processus d'intégration, postes à pourvoir...) pour mieux collaborer ensemble.

ÉTAPE 2 : ANALYSER VOS BESOINS

Définir et valoriser vos spécificités (organisation, management...) pour trouver les candidats qui vous correspondent.

ÉTAPE 3 : RENCONTRER LE CANDIDAT

Se projeter dans votre environnement professionnel et échanger autour de cette potentielle collaboration pour vous accompagner dans votre décision.

ÉTAPE 4 : CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE INTÉGRATION DURABLE

Réaliser un plan d'intégration, assurer un suivi régulier en entreprise et favoriser un dialogue pendant toute la période d'essai pour sécuriser le démarrage et fidéliser vos salariés.

CONTACTS NORD-ISÈRE :

emploiabord@isere.fr

CONTACTS SUD-ISÈRE :

emploiabord38@isere.fr

WWW.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT

